

REGLEMENT OPERATION TROC DE PUZZLE

Date et Durée de l'événement :

Cet événement exceptionnel se déroule pendant toute la semaine précédant la **FETE DU PUZZLE** Soit le **mercredi 26 février** et le **samedi 01 mars 2025**, pendant les heures d'ouverture de la ludothèque.

Principe général :

La personne intéressée vient donner un ou plusieurs puzzles qu'il lui permet, en échange, de repartir avec un ou plusieurs puzzles équivalents, à choisir parmi les puzzles déjà entreposés. Durant cette opération, il n'y aura donc **aucune transaction financière**.

Si la personne ne trouve aucun puzzle qui lui plaît, elle peut repartir avec ses puzzles ou **choisir de les donner** à l'association On Fait Un Jeu ?!

Règles du Troc :

L'objectif de cette opération est de renouveler notre proposition ludique sur la gamme des puzzles, et ainsi de proposer des nouveautés aux adhérents. Compte tenu de cet objectif, nous **n'acceptons pas les puzzles supérieurs à 2000 pièces ni les puzzles premier âge** (de type encastrable) qui ne correspondent pas aux usages de nos adhérents.

La base du troc se fait sur la base du **NOMBRE DE PIECES**. A l'arrivée, l'organisateur enregistre le nom de la personne, le nombre de puzzle et le total des pièces cumulées. A la sortie, l'organisateur vérifie que l'échange est conforme selon les 2 règles suivantes :

1. La personne repart avec des puzzles ayant un nombre de pièces cumulées **inférieur ou égal** au nombre de pièces cumulées des puzzles donnés
2. La personne repart avec **un maximum de 1 puzzle de plus** que ce qu'elle a apporté

Les puzzles doivent avoir été vérifiés auparavant. Le troc se fait sur la base de la confiance. **Aucune réclamation ne sera possible à l'issue du troc.**

Les puzzles doivent être en bon état, de marque connue ou de représentation connue. Le personnel de la ludothèque se donne le droit de refuser un puzzle inadapté (puzzle personnalisé photo de famille / puzzle bas de gamme trop fragile / puzzle image dérangeante).

Les puzzles 3D, puzzles Escape, puzzles livre ou toute autre déclinaison de puzzles, sont autorisés mais leur valeur ne sera pas augmentée et ils seront considérés au même titre que les puzzles traditionnels

A la fin de l'opération, les puzzles restants rejoindront le fonds de jeux de la ludothèque, permettant ainsi un turn-over de notre proposition ludique sur cette gamme de jeux.

Exemple :

Si je viens avec 1 puzzle de 2000 pièces, je peux prendre en échange :

- ⇒ 1 puzzle de 2000 pièces
- ⇒ 2 puzzles de 1000 pièces
- ⇒ 1 puzzle de 1000 pièces et 1 puzzle de 759 pièces

Mais je ne peux pas prendre :

- ⇒ 1 puzzle de 3000 pièces
- ⇒ 4 puzzles de 300 pièces